

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorst.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Les Taxes élevées

Quelques explications à ce sujet. — Notre système d'assèment est défectueux. — Un remède préconisé par des hommes d'affaires en faveur du journalier-proprétaire.

Les autorités civiques ont fait distribuer les avis de taxes ces jours derniers. Comme nous l'avions annoncé au printemps dernier, on constate une augmentation assez considérable — 25 à 35 pour cent dans la majorité des cas.

Le montant à percevoir, que l'on appelle communément le "warrant", est de \$70,000 cette année, comparé à \$55,000 en 1930. C'est dire qu'il fallait nécessairement imposer une taxe plus élevée à chacun des contribuables pour combler cette différence. Le taux a donc monté de \$2.04 à \$2.30 par cent d'évaluation. La "poll tax" a également subi une augmentation; en 1930 elle était de \$6.90, cette année elle est de \$8.70.

Ces chiffres expliquent dans la majorité des cas l'augmentation des taxes de ville qui comprennent l'évaluation foncière, la propriété personnelle et le revenu. Les assesseurs sont eux appelés à fixer les deux premiers items, chaque année. Ils le font au meilleur de leurs connaissances, d'après leur jugement et les renseignements qu'ils peuvent obtenir.

La difficulté pour eux c'est de fixer le salaire ou les revenus qu'un homme retire de son commerce. On sait qu'aucune loi n'oblige un contribuable à déclarer son salaire ou son revenu. Les assesseurs sont alors forcés de le fixer d'une façon approximative. De là, variation dans le montant de taxe de deux contribuables recevant parfois le même salaire.

Le conseil de ville avait demandé aux assesseurs, cette année, d'apporter un soin particulier à l'évaluation du revenu. Il est reconnu que par le passé, la répartition des taxes n'était pas équitable; le journalier, propriétaire d'une maisonnette, payait assez souvent une taxe aussi élevée sinon plus élevée que le gros salarier à loyer.

Le premier rapport des assesseurs n'a pas été accepté par le Conseil-de-ville; les assesseurs ont dû réviser leur travail et le deuxième rapport n'était pas encore à la satisfaction du conseil. Ce rapport, signé par les assesseurs et déposé entre les mains du secrétaire-trésorier de la ville, ne pouvait légalement être refusé par nos édiles. A la dernière assemblée du conseil, les échevins se sont néanmoins dégué par résolution, de toute responsabilité à l'égard de l'assèment.

Une augmentation aussi substantielle dans les taxes a soulevé des protestations nombreuses; il fallait s'y attendre. Que doivent alors faire ceux qui croient être surtaxés?

La méthode légale, dans ces cas, est de faire une plainte au conseil sous forme d'affidavit dans lequel on déclare son revenu réel. Le secrétaire-trésorier de la ville soumettra cette plainte au conseil qui en étudiera la valeur. C'est la méthode préconisée par l'article 83, section I, chapitre 179 des Statuts révisés de la province.

Il y a cependant un danger à faire ces démarches. Si les assesseurs ont adopté comme base de revenu taxable 20% du revenu total, la loi ne mentionne qu'une réduction de \$200 sur le revenu total, et la loi prime les actes des assesseurs. Ainsi, un contribuable qui voit son revenu taxé sur une base de \$600, ceci signifie que les assesseurs ont cru que son revenu total était de \$3000 par an. En supposant que ce contribuable n'a qu'un salaire de \$2500 par an, il se croit nécessairement surtaxé. En allant déclarer son salaire sous serment, la loi permettrait à la ville de le taxer sur \$2300 au lieu de \$600.

Car, il faut le répéter, la base de 20% du salaire total, adoptée par les assesseurs n'a rien de légale. C'est une simple direction qu'ils suivent dans l'exécution de leur travail et qu'ils emploient d'une façon uniforme pour tous.

Y a-t-il un remède à cet état de chose? Sans doute, et rappelons que ce remède a été préconisé plus d'une fois à la Chambre de Commerce. De l'avis de tous les membres de ce corps public composé des principaux hommes d'affaires de la ville, il semble urgent que la ville d'Edmundston demande à la législature de passer un acte spécial qui autorise à exiger de tous les contribuables une déclaration assermentée de leur revenu annuel.

D'autres villes, dans la province, ont obtenu cette autorisation, et elles s'en trouvent fort bien. La ville de Bathurst est une de celles-là. Car, à quoi servirait à un contribuable, sous le régime actuel, de déclarer son salaire exact, si son voisin n'est pas tenu de le faire. La répartition des taxes sur le revenu ne serait pas plus équitable.

En outre, n'est-il pas juste que celui qui fait un gros salaire paie une proportion plus élevée des taxes que le journalier qui peine huit ou dix heures pour quelques dollars par jour et réussit à se loger une petite habitation pour abriter sa famille? N'eserait-il pas logique, également, d'adopter le système du gouvernement fédéral qui accorde des exemptions supplémentaires aux familles nombreuses, pour la taxe sur le revenu?

Nous croyons sincèrement qu'une révision du système d'assèment, sur le revenu, dans notre ville, allégerait le fardeau des taxes qui pèse considérablement sur le petit propriétaire et serait de nature à stimuler la construction dans notre localité.

LES FAITS SOUS LA LOUPE

L'enquête de la Beauharnois est terminée. Elle nous a appris que pour faire des élections... ça coûte cher, même lorsque le parti est défait.

Une autre enquête se fait actuellement dans notre province où l'on constate que pour rester au pouvoir, ça coûte parfois cher à un gouvernement.

L'enquête des Commissaires des chemins dans le comté de Restigouche montre qu'on n'était pas toujours scrupuleux avec l'argent du gouvernement.

On connaît les largesses de l'hon. Ministre des Travaux Publics pour ses amis, mais certains ont oublié qu'il n'est pas sage de se servir soi-même.

L'hon. Ministre des Travaux Publics est aussi très généreux pour ses ennemis... ainsi ce contrat de \$72,000 pour de la pierre concassée, accordé à M. Montgomery qui voulait lui faire la lutte aux dernières élections.

C'est ça qui arrange bien les affaires!

Que de mécontentements on fait disparaître avec l'argent.

Les amis de nos amis sont nos amis.

L'argent est l'ami de tous; ceux qui en ont à disposition deviennent les amis de tous.

L'enquête du gouvernement se fera, dit-on, dans la République du Madawaska. On dit que plusieurs "républicains" ont partagé dans les largesses démocratiques.

Les "petits scandales" que l'on est à déceler dans nos comtés français, ne sont que la petite bête comparés à ceux que l'on pourrait multiplier à jour dans certains comtés anglais.

Il y en a partout des gens qui alimentent l'assèment au beurre ou préfèrent se gaver à la crèche ministérielle.

Accordons nos vivants!

Il n'y a pas comme des français pour jouer faux dans le commerce.

Le "Journal d'Agriculture" de Québec explique en deux mots le succès des paysans dans l'agriculture: ils s'accordent!

Les Danols s'accordent, ils s'entendent pour produire le plus économiquement possible et placer sur le marché un produit de première au plus haut prix possible.

C'est de la coopération!

Nos cultivateurs doivent suivre cet exemple. Les bonnes volontés doivent s'unir et isoler les chicaniers.

L'hon. M. Bennett a distribué \$20,000,000 de l'argent du peuple aux chômeurs l'automne dernier.

Il a été impossible de savoir quelle part la ville d'Edmundston a touchée dans le magot.

L'hon. premier ministre distribuera bientôt un autre somme de \$50,000,000 pour venir en aide à ceux qui n'ont pas d'ouvrage.

M. Bennett a les deux mains dans le trésor publique et lance les pièces d'or à grandes poignées dans le Dominion.

Ceci ne rappelle les largesses du "Père Nadéau" au séminaire de Québec. Il venait dans la cour de récréation et lançait pommes, pistaches, bonbons, etc.

Les plus grands prenaient presque tout, laissant aux petits ce que leurs gloutons compagnons ne pouvaient capter.

Il en est de même des millions de M. Bennett.

Les Provinces Maritimes, le comté de Madawaska, la ville d'Edmundston sont au nombre des jouvenceaux.

Mélanges et tracas indigestions. Travaux de bureau des docteurs, ajoutés généralement à ceux de la politique et du commerce. Mettez dans un plat rond deux ou trois livres de viande, couvrez à four vif pendant quatre heures environ. Divisez en deux (avec fourchettes). heures alors que chaudière. Mettez fruits secs, sucre, etc. dans un autre plat.

"VOYEUR" vous sera servi gratis.

The Hudson Co., Limited, 115 George St., Toronto.

Mélanges: Veuillez m'envoyer un exemplaire GRATIS de votre nouveau livre de cuisine "Le Bon Pourvoyeur".

Non.

Adresse: The Dominion Co., Limited R.C.M.B.

LAIT ST. CHARLES

On dit que tous ces tas d'assèments pour le moins burlesques ne font pas fortune à nos amis.

Voilà des plaisirs inutile.

ment sur le petit propriétaire et serait de nature à stimuler la construction dans notre localité.

On dit parfois que l'imbécile construit une maison dans laquelle réside le sage. C'est un peu le cas chez-nous; il s'agit donc d'améliorer les conditions et nous croyons que le remède préconisé par la Chambre de Commerce serait de nature à guérir le présent malaise.

Gaspard BOUCHER

G. N. TRICOUCHE

VARIETES C'EST LA LOI

La loi est une très belle chose. C'est aussi une chose terrible — d'autant plus qu'il est bien plus facile de faire une loi que d'en abroger une. Le caractère grandiose de la loi et de la chose jugée fait que les magistrats, même quand il est évident qu'elle est injuste, ne sont pas toujours opposés à une révision de l'affaire. Pendant de longues années, en France, le pouvoir législatif ne pouvait réviser une loi qu'à la condition qu'elle fût émise par la législature de l'année précédente. Dans la loi de 1908 sur la Cour de Cassation, on a vu le pouvoir législatif réviser une loi émise par la législature de l'année précédente. Mais, même lors, les magistrats, qui ont une haute idée de leur dignité, ne réussissent pas à trouver des vices de forme — et la mémoire de l'innocent Lesurques ne put être réhabilitée.

George Nestler Tricoche

Pour le prix d'entrée au cirque, deux dollars, un père de famille peut acheter une douzaine de pain, quelques pintes de lait et autres aliments pour les marmots.

Sachons restreindre notre curiosité en ces temps de crise financière.

"Petits enfants, prenez garde aux fiots bleus!"

Les fiots de la rivière St-Jean, s'ils sont rafraîchissants, n'en ont pas de chauds, offrent par contre de grands dangers pour les baigneurs.

Soyez prudents!

N'allez pas vous baigner après les repas; il faut attendre au moins trois heures.

"Le Madawaska" a fait une sage suggestion semaine dernière en recommandant l'installation d'une zone de sûreté pour les baigneurs dans la rivière St-Jean.

En plus d'être une protection pour les baigneurs, ce serait une attraction pour notre ville.

Il fait chaud depuis quelques semaines. N'allez pas plaindre — bientôt nous aurons à grelotter.

Il est plus fatigant de voir baisser le tas de charbon en hiver, que de supporter une température élevée.

PASSIM

Essayez ce Nouveau Dessert Délicieux de Soir au Souper!

Voici un nouveau dessert délicieux qui fera la joie et le plaisir de toute la famille. Il est si facile à faire et économique. C'est un des nombreux recettes pratiques que vous trouvez dans le nouveau livre de cuisine illustré "LE BON POURVOYEUR".

GATEAU "BOURREAU" AUX FRUITS

3 tasses farine, 4 œufs, 1 tasse beurre, 1 tasse sucre, 1 tasse lait, 1 tasse d'eau, 1 œuf, 1 tasse d'eau, 1 tasse de sucre, 1 tasse de lait, 1 tasse de farine.

Mélanges et tracas indigestions. Travaux de bureau des docteurs, ajoutés généralement à ceux de la politique et du commerce. Mettez dans un plat rond deux ou trois livres de viande, couvrez à four vif pendant quatre heures environ. Divisez en deux (avec fourchettes). heures alors que chaudière. Mettez fruits secs, sucre, etc. dans un autre plat.

"VOYEUR" vous sera servi gratis.

The Hudson Co., Limited, 115 George St., Toronto.

Mélanges: Veuillez m'envoyer un exemplaire GRATIS de votre nouveau livre de cuisine "Le Bon Pourvoyeur".

Non.

Adresse: The Dominion Co., Limited R.C.M.B.

LAIT ST. CHARLES

On dit que tous ces tas d'assèments pour le moins burlesques ne font pas fortune à nos amis.

Voilà des plaisirs inutile.

ment sur le petit propriétaire et serait de nature à stimuler la construction dans notre localité.

On dit parfois que l'imbécile construit une maison dans laquelle réside le sage. C'est un peu le cas chez-nous; il s'agit donc d'améliorer les conditions et nous croyons que le remède préconisé par la Chambre de Commerce serait de nature à guérir le présent malaise.

Gaspard BOUCHER

"Le St-Laurent"

Le Chemin de Fer Témiscouata Inaugure un Nouveau Service

UN LEGER SAUT DE 75 ANS EN ARRIERE

Il est surprenant de constater, à si courte distance, l'effet des élocutions d'un scribe qui lançait ses foudres contre une personne qui soumettait à la discussion un projet tout à fait raisonnable de toute une région, mais dans celui même d'une compagnie.

Les lecteurs du "St-Laurent" auront compris que nous voulons parler de la petite polémique au sujet de la vente, ou de l'achat, par le gouvernement, du Chemin de Fer Témiscouata.

Nous ne reviendrons certainement pas sur la discussion de toutes les utilités de notre réseau de passage.

Une prophétie, cependant, mérite d'être rappelée, ne fût-ce que pour faire comprendre que ce pauvre scribe n'aurait pas plus loin que le bout de son nez "si le gouvernement achète le Témiscouata, vous aurez un service de trois jours par semaine", etc.

Eh! bien, c'est tout le contraire qui arrive. Le gouvernement n'a pas acheté le Témiscouata, et nous avons un service de trois jours par semaine.

Pas un service d'express, s'il vous plaît, mais un (mixte) freight et passagers, avec des arrêts à toutes les stations, toutes les courses à bord: sur un temps de quatre heures pour couvrir 50 milles, soit un peu plus de quinze milles à l'heure, si le train s'accorde avec le "Time Table" (horaire) ce qui est peu probable, car du premier coup d'essai on remarquait peut-être d'une heure de retard.

Le nouveau service inauguré lundi 20 courant est un saut rétrogradé de soixante-quinze années.

En l'an de grâce 1931 avec des routes superbes, des milliers d'autos, autobus, trucks, passent devant nos portes à chaque minute du jour avec une population mille fois plus considérable que celle d'il y avait en 1888; une clientèle bien disposée du moment où on cherche à la satisfaire, les officiers du Chemin de Fer Témiscouata n'ont rien trouvé de mieux que de supprimer le service quotidien qui a toujours existé depuis le 22 novembre 1888, date de l'ouverture au commerce de la voie ferrée de Rivière-du-Loup à Edmundston.

Alors que ceux qui s'occupent ré-

ellement du développement du comté de Témiscouata, font de leur mieux pour faire coloniser la région et par là même augmenter la clientèle du chemin de fer, sous tous les rapports, ces personnes disons-nous complaisamment s'appuient sur la compagnie rétrogradée.

Au moins, il y a soixante années nous avions la "poste tous les jours" et les anciens se rappellent parfaitement le temps que l'on se servait des "courriers" avec chevaux.

Aujourd'hui, le service postal greffé au service de train de Témiscouata, est réduit à trois jours par semaine! Allons donc, les de farceurs — et vous allez nous réduire à cela pour faire de l'économie ou nous permettre de payer un dividende à nos actionnaires d'Angleterre!

Non, messieurs les officiers du Témiscouata!

Vous vous trompez!

En 1916 ou 17, pour pouvoir marcher il fallait bénéficier d'une augmentation de taux sur le transport de la marchandise; la commission l'a accordé.

En 1931, il faut réduire le service à trois voyages par semaine. Plus un augmenté d'un bout et réduit de l'autre, le client s'impressionne qu'on veut le tuer trop vite et il cherche ailleurs la planche de salut d'où qu'elle vienne et quelle qu'elle soit.

Les voyageurs se servent de l'auto, l'autobus, les marchandises nous arrivent par truck de partout, le bois de chauffage, les pâtes, etc., également.

Restent les "Milles de Sa Majesté". Voyons A qui fera-t-on croire que la population de toute la région avec le Madawaska va plier le cou et se conformer à ce service. Les "Milles de Sa Majesté", si les officiers du Témiscouata n'ont rien trouvé de meilleur que de nous les faire marcher trois fois la semaine sous les dégrèvements — Ça c'est sûr, et plus vite que l'on court.

Des protestations de toutes les paroisses le long du Témiscouata d'Edmundston et les narroises jusqu'à Coombs ont été faites aux autorités d'OTTAWA, surtout pour le service postal. L'autre partie nous regarde moins bien qu'il ne faut à oublier, par notre crise économique, le grand nombre d'employés du Chemin de fer qui en souffriront. Les uns par balaise de grève, les autres remerciés de leurs services à ce qu'on nous apprend.

Un dernier mot. Il est étonnant de constater qu'avant une clientèle exclusivement canadienne-française à desservir, les officiers actuels, trois "Triandais", ne publient pas un horaire en français. Non seulement ce n'est pas très gentil, pour à la loi.

Espérons que l'on corrigera ce oubli volontaire.

Jean NAY.

SAINT-HILAIRE

—Mlle Rose S. Albert est de retour d'un voyage autour de la Gaspésie, où l'accompagnait Mme Willie Daigle de Montréal, ainsi que Martin Dewar. Au retour, ils ont passé quelques jours chez les parents de ces derniers, à Metis Beach.

SAINT-HILAIRE

CA et LA

Les événements courants et... ce que l'on peut en penser

STANLEY BALDWIN ET LES CHOMEURS

Les journaux du pays ont rapporté avec fidélité et un semblant d'objectivité les paroles prononcées par le leader conservateur en Angleterre.

"Si j'étais jeune homme, disais-je au Canada," M. Baldwin parlant de la crise du chômage, peut-être plus sensible dans nos pays qu'ailleurs, encouragea les sans-travail à venir s'établir ici, où ils trouveraient de nouveaux foyers.

Nous ne doutons pas du fait; nous avons même la certitude ! Mais est-ce à nous à battre des mains ? Parce que le Canada n'est pas aussi enclin à la misère que la mère-patrie, (et l'état des choses est loin d'être brillant même pour nous), devons-nous avec joie assumer le fardeau des chômeurs d'outre-mer?

La question de maintenir un empire britannique prospère, devons-nous avec étrangers, et oubliions... augmentions nos maux!

Le "REGINA STAR" INSULTE QUEBEC

D'après les communiqués récents faits au journal "Le Droit" d'Ontario, le "Regina Star", organe dévoué aux intérêts conservateurs en Saskatchewan, a insulté d'une manière sans précédent, la province de Québec, dont les citoyens "d'ignorants" et de "simples d'esprits" (ce sont les expressions dont il se sert).

Le Star, semble-t-il, attache beaucoup d'importance à ce que les québécois pensent des mesures scolaires émanées de l'esprit anti-religieux du gouvernement Anderson. "Le Droit" se demande avec raison pourquoi le journal anglais attache autant d'importance à l'opinion de gens si arriérés?

Aucun des chefs, que sert ce journal, continue-t-il, n'a fait entendre en Saskatchewan un mot de protestation contre de pareils outrages; et l'on est surpris ensuite que le "Regina Daily Star" et le gouvernement qu'il représente ne soient pas en odeur de sainteté dans l'Est?

LENOIL

ECHOS D'UNE RETRAITE FERMEE

A L'HOTEL-DIEU DE ST-BASILE

Le 15 juillet au soir, s'ouvrait à l'Hôtel-Dieu de St-Basile une retraite fermée pour les Dames Patronnes. Des 86 dames qui font actuellement partie de cette association, 60 ont suivi les exercices de la retraite; 50 de la paroisse de St-Basile, 4 de la ville d'Edmundston, 2 de Van Buren, 2 de Madawaska, Me, 1 de Ste-Anne et 1 de Fort Kent.

Cette retraite fut prêchée par le révérend Père H. Chabot, O.M.I., de Mont-Joli, dont la parole éloquent et persuasive sut captiver les esprits et les coeurs, les rendant sourds aux bruits du dehors et les portant bien haut vers les régions célestes.

Ceux et celles qui ont déjà eu l'avantage de faire une retraite fermée savent ce qu'il y a de charme et de douceur à en suivre les exercices et combien loin de l'esquêtude sont ceux qui s'imaginent y voir de l'ennui.

Le programme admirablement combiné et varié, les méditations, conférences, prières, visites et récréations se succèdent agréablement de manière à ne fatiguer ni l'esprit ni le corps.

Toute la reconnaissance des soixante retraitantes de ces jours béni va d'abord au révérend Père prédicateur, dont le dévouement inlassable a eu la plus heureuse influence sur toutes; cette reconnaissance se reporte ensuite sur les bonnes religieuses qui, par leur délicatesse et leur franche cordialité ont largement contribué à rendre le séjour chez elles aussi agréable que charmant.

Nous disons donc à tous ceux qui ont cours de la retraite, nous ont fait quelque bien, le plus cordial merci.

LA NOUVELLE TAXE DE VENTE

LES ARTICLES EXEMPTÉS

Les taxes imposées par le gouvernement Bennett afin d'augmenter les revenus de l'état à cette heure de crise économique, sont en vigueur depuis quelques jours. Depuis le 1er juillet, en effet, l'épave canadien est appelé à coopérer plus étroitement avec le gouvernement pour relever nos finances.

De toutes les taxes imposées, celles qui affectent le plus grand nombre sont: la taxe de trois sous pour les lettres, la taxe du timbre sur tous les chèques, et la taxe de vente.

Certains articles sont cependant exemptés de la taxe de vente et nous croisons rendre service à nos lecteurs en les énumérant.

En 1916 ou 17, pour pouvoir marcher il fallait bénéficier d'une augmentation de taux sur le transport de la marchandise; la commission l'a accordé.

En 1931, il faut réduire le service à trois voyages par semaine. Plus un augmenté d'un bout et réduit de l'autre, le client s'impressionne qu'on veut le tuer trop vite et il cherche ailleurs la planche de salut d'où qu'elle vienne et quelle qu'elle soit.

Les voyageurs se servent de l'auto, l'autobus, les marchandises nous arrivent par truck de partout, le bois de chauffage, les pâtes, etc., également.

Restent les "Milles de Sa Majesté". Voyons A qui fera-t-on croire que la population de toute la région avec le Madawaska va plier le cou et se conformer à ce service. Les "Milles de Sa Majesté", si les officiers du Témiscouata n'ont rien trouvé de meilleur que de nous les faire marcher trois fois la semaine sous les dégrèvements — Ça c'est sûr, et plus vite que l'on court.

Des protestations de toutes les paroisses le long du Témiscouata d'Edmundston